



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA INTERRÉGIONAL

DU MERCREDI 19 JUIN 2025

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Social d'Administration Interrégional (CSAI),

À l'aube de la période estivale, traditionnellement synonyme de tensions accrues au sein de nos établissements, il est urgent de tirer à nouveau la sonnette d'alarme. La situation dans la région est **CRITIQUE !!!**

La surpopulation carcérale atteint des niveaux intenable, bien avant les pics saisonniers. Certaines structures frôlent ou dépassent les 200 % de taux d'occupation, engendrant un climat délétère pour les personnels comme pour les personnes détenues.

LES RESSOURCES HUMAINES SONT À BOUT DE SOUFFLE !!!

Sur toutes les filières – **personnel de surveillance, CEA, CDC, personnels administratifs, techniques, CPIP** - la pénurie devient structurelle, menaçant directement nos missions de sécurité, de réinsertion, et de service public pénitentiaire. Les équipes sont épuisées, à bout de souffle parfois en danger, face à un sous-effectif qui met en péril nos missions fondamentales.

LES VOYANTS SONT AU ROUGE !!!

- ▶ Multiplication des bagarres violentes, parfois armées ou impliquant des armes artisanales, souvent en lien avec le trafic.
- ▶ Livraisons de produits interdits via les drones, avec des moyens de lutte encore dramatiquement insuffisants.
- ▶ Manque de réactivité et de reconnaissance de la part de certains chefs d'établissement, dont le management délétère aggrave l'usure professionnelle au lieu d'en être le rempart.

Les agents ne se sentent pas suffisamment protégés ni respectés. Leur engagement quotidien dans des conditions dégradées est ressentie comme une indifférence préoccupante de la part de l'institution. **TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES, CETTE SITUATION FRAGILISE NOS MISSIONS PÉNITENTIAIRES.**

Il est donc impératif de passer à l'action, sans délai, en prenant des mesures concrètes pour :

- ▶ Renforcer durablement les effectifs, afin d'assurer une présence suffisante et efficace.
- ▶ Sécuriser les établissements avec des moyens adaptés aux menaces actuelles.
- ▶ Imposer une politique régionale visant à réduire les mouvements et les activités dans les établissements, afin d'alléger les flux et la charge de travail.
- ▶ Restaurer un climat de confiance et de respect mutuel entre la direction et les personnels.

Par ailleurs, il est crucial d'instaurer une uniformisation de l'accompagnement et de la prise en charge des personnels lors d'agressions et menaces, afin que tous les agents bénéficient, quels que soient leur établissement ou structure, d'un soutien équivalent dans ces situations difficiles. **La bienveillance et la cohérence doivent guider cette démarche officielle, pour garantir que chaque agent se sente protégé et soutenu dans l'exercice de ses missions ou dans les accidents dramatiques de la vie, à l'image de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Marseille... Mais pas forcément les directions locales ?!!**

En outre, face aux enjeux de surpopulation, la DISP de Marseille doit saisir cette occasion pour envisager des solutions innovantes. Lors du récent discours de Monsieur le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, annonçant la construction de prisons modulaires pour créer rapidement de nouvelles places, **FO Justice PACA-Corse** demande à la DISP de Marseille si elle les a envisagées ?!

En plus de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), la Corse connaît une saturation critique sur le centre pénitentiaire (CP) de Borgo et la maison d'arrêt (MA) d'Ajaccio. Avec plus de 2000 hectares de terrains appartenant au ministère de la Justice, notamment sur le domaine pénitentiaire du centre de détention (CD) de Casabianda, il serait judicieux d'explorer leur potentiel pour soulager nos établissements en Corse.

Ce projet pourrait permettre de faire respirer nos structures en Corse, tout en offrant une vision stratégique à long terme sur la PACA pour gérer la surpopulation. Cependant, l'installation de prisons modulaires soulève également des questions essentielles, comment assurer une affectation des agents vers ces nouvelles infrastructures, dans un contexte de carence en personnel où le taux de couverture peine à approcher les 92 % sur la DISP de Marseille ?!!

LA NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE ACTIVE, COHÉRENTE ET HUMAINE DOIT PREVALOIR, AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS.

Pour **FO Justice PACA-Corse**, il ne s'agit pas seulement de répondre à l'urgence, mais de bâtir un avenir où la sécurité et le respect des personnels seront affirmés et réaffirmés comme **PRIORITÉS ABSOLUES**. La période qui s'annonce doit voir la mise en œuvre de mesures fortes, immédiates, et surtout équitables pour les personnels.

FO Justice PACA-Corse APPELLE la DISP de Marseille à une réflexion **URGENTE**, la sécurité, la mutualisation et le respect doivent primer et la création d'une culture de soutien et de protection est essentielle pour placer la santé et le bien-être des agents au cœur des priorités.

